

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

380th meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Brussels, 20 January 1976

President: Mr Gaston THORN,
Minister for Foreign Affairs
of the Grand Duchy of Luxembourg

89/76 (Presse 6)

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This includes not only sales and purchases but also any other financial activities that may occur during the course of the business.

It is essential to ensure that all records are kept in a clear and organized manner, and that they are readily accessible at all times. This will help to ensure that the business is able to provide accurate financial statements to its stakeholders.

In addition, it is important to ensure that all records are kept for the appropriate period of time. This will help to ensure that the business is able to provide accurate financial statements to its stakeholders.

20.I.76

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Renaat VAN ELSLANDE Minister for Foreign Affairs

Denmark:

Mr Ivar NØRGAARD Minister for External Economic
Relations and Nordic Affairs

Mr Jens CHRISTENSEN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans-Dietrich GENSCHER Federal Minister for Foreign
Affairs

Mr Hans-Jürgen WISCHNEWSKI Minister of State,
Federal Foreign Office

France:

Mr Jean SAUVAGNARGUES Minister for Foreign Affairs

Mr Bernard DESTREMAU State Secretary,
Foreign Affairs

Ireland:

Mr Garret FITZGERALD Minister for Foreign Affairs

Italy:

Mr Mariano RUMOR
Mr Adolfo BATTAGLIA

Minister for Foreign Affairs
Under-Secretary of State,
Ministry of Foreign Affairs

Luxembourg:

Mr Gaston THORN

Minister for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr Max VAN DER STOEL
Mr Laurens Jan BRINKHORST

Minister for Foreign Affairs
State Secretary for Foreign
Affairs

United Kingdom:

Mr James CALLAGHAN

Secretary of State for Foreign
and Commonwealth Affairs

Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI
Sir Christopher SOAMES
Mr Claude CHEYSSON
Mr Guido BRUNNER

President
Vice-President
Member
Member

SPAIN

The Council noted that the present situation no longer precluded the resumption of contacts with Spain regarding the negotiations which were interrupted in October 1975.

The Council exchanged information on the talks held recently with representatives of the new Spanish Government and noted that further conversations would be held in the near future. It will discuss the entire situation further at its meeting on 9 February 1976.

RELATIONS WITH CANADA

The Council noted that, since the necessary directives had now been drawn up, the Community was ready to begin negotiations with Canada with a view to the conclusion of a framework agreement on commercial and economic co-operation.

It expressed the particular hope that it would soon be possible to reach a satisfactory agreement with the Canadian authorities regarding the importance of the problem of non-discriminatory access to resources and of stability of supply.

PROGRAMME OF WORK

The Council heard a statement by its President on the programme of work for the first half of 1976, which appears to be dominated by three major political issues, namely:

- the Conference on International Economic Co-operation;
- the drafting of the Convention on the election of members to the European Parliament by direct universal suffrage;
- the response to be given to the Tindemans report.

The statement also outlined the other areas in which the Council should deploy its main efforts, both in external relations and in the other sectors. The President here expressed uneasiness, particularly on the considerable difference between the vigour shown by the Community in its external relations and its slow progress domestically.

The Council also took note of a communication from the President taking stock of the work of the Council as variously constituted.

OVERALL MEDITERRANEAN APPROACH

The Council was informed orally by the Commission of the outcome of negotiations with the three Maghreb countries, which terminated respectively on 7.1.76 (Tunisia), 8.1.76 (Morocco) and 17.1.76 (Algeria). It welcomed this successful conclusion to an important stage in negotiations with Mediterranean countries and expressed the wish that, once formally approved by both parties, the Agreements could be signed in the near future.

The Council was further pleased to note the successful conclusion to negotiations with Malta. It approved the substance of the outcome of the negotiations on the understanding that the texts would be formally adopted immediately following their technical examination. The Agreement should therefore be signed in the very near future.

The Council formally adopted directives empowering the Commission to open negotiations with the Machrek countries (Egypt, Lebanon, Jordan and Syria). The Commission stated that the dates for the opening of negotiations with Egypt, Jordan and Syria had already been settled.

GREECE AND TURKEY

The Council called upon all delegations to expedite work on the finalization of the Community position as regards the current negotiations at EEC-Greece and EEC-Turkey Association Council level.

PORTUGAL

The Council decided to authorize the Commission to open negotiations with Portugal, pursuant to the future developments clause of the Free Trade Agreement concluded with Portugal on 22 July 1972, on the extension of that Agreement, thereby promoting a strengthening of the links between the Community and Portugal and giving tangible form to European solidarity with democratic developments in Portugal.

YUGOSLAVIA

On account of the political importance which it attaches to co-operation with Yugoslavia, the Council, for its part, agreed that Yugoslavia might approach the EIB to seek a contribution (up to a certain amount and subject to market conditions) to the financing of projects of common European interest, on the understanding that any decision on actual projects would be taken by the Board of Governors in accordance with the Statute of the Bank.

CONFERENCE ON INTERNATIONAL ECONOMIC CO-OPERATION

The Council and the Commission agreed to nominate as representatives of the European Economic Community Mr R. WELLENSTEIN, to act as joint Chairman of the Commission on Development, and Mr A. DONDELINGER, to act as Joint Chairman of the Commission on Financial Affairs.

The Council also agreed on the internal procedural and organizational provisions to govern Community activity connected with this Conference.

The Council took note of the degree of preparation of the Community position for the meeting of Joint Chairmen on 26 January 1976, and of the meeting of the Commissions on 11 February 1976.

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

After discussing the question of Community participation in the IFAD, the Council instructed the Permanent Representatives Committee to consider the matter further.

MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities

- the Regulation on the opening, allocation and administration of a Community tariff quota for unwrought magnesium falling within subheading No 77.01 A of the Common Customs Tariff;
- the Regulation fixing indicative ceilings and establishing Community supervision of imports of certain products originating in EFTA countries (1976);
- the Decision (of the Representatives of the Governments of the Member States of the European Coal and Steel Community) establishing the supervision of imports of certain ECSC products originating in Sweden and Austria (1976);
- the Directives
 - on the approximation of the laws of the Member States relating to the making-up by weight or volume of certain prepackaged products;
 - relating to a derogation accorded to the Kingdom of Denmark relative to the rules governing turnover tax and excise duty applicable in international travel;
 - on reciprocal recognition of navigability licences for inland waterway vessels;
- the Decisions authorizing the Commission to
 - participate in the negotiations for the conclusion of a Convention on the protection of the Rhine against chemical pollution;
 - open negotiations with India and Bangladesh for the conclusion of new agreements on trade in jute products.

o

o

o

ACP/OCT

The Council also adopted in the official languages of the Communities

- the Regulations
 - on the safeguard measures provided for in the ACP-EEC Convention of Lomé;
 - on the system for guaranteeing the stabilization of export earnings from certain commodities to benefit the ACP States and the Overseas Countries and Territories associated with the Community;
- the Decision of the Representatives of the Governments of the Member States of the European Coal and Steel Community on the opening of tariff preferences for products within the province of that Community originating in the Overseas Countries and Territories associated with the Community.

The Council also signified its agreement to the arrangements applicable to imports of rum originating in the OCT as from 1 March 1976.

o

o

o

Further to the Commission communication concerning the general application of the consultation procedure for co-operation agreements established by the Decision of 22 July 1974, the Council agreed that this consultation procedure should now extend to co-operation agreements between Member States and all third countries.

o

o

o

20.1.76

The Council appointed as members of the ECSC Consultative Committee,

- on a proposal by the Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique, Mr Emile VANDENDRIESSCHE, to replace the late Mr OOMS until the end of his period of office, i.e. 24 June 1976;
- on a proposal by the British Government, Mr L.F. TIDD, Director and Secretary, British Iron and Steel Consumer's Association, to replace the late Mr FRYE until the end of his period of office, i.e. 24 June 1976.

o

o

o

The Council appointed Mr F.F. JARVIS, a member of the General Council and General Secretary of the National Union of Teachers, as a member of the Management Board of the European Centre for the Development of Vocational Training, for the period ending on 13 October 1978.



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GRUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 19 janvier 1976
W/son

PRIORITE - P 1

Remis au télex à : 16h 25

Note BIO(76)22 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X

Objet : Conseil affaires générales

La réunion commencera à 10 heures avec l'habituelle séance préliminaire en restreinte. DIS. A cette occasion les ministres feront probablement un tour d'horizon politique des résultats des négociations engagées dans le cadre de l'approche globale méditerranéenne. Ceci permettra notamment au Président Thorn et aux ministres allemand et français de faire état de leurs contacts avec le nouveau ministre espagnol des affaires étrangères. Sera également discuté sans doute la question des engagements financiers que la Communauté est appelée à prendre en faveur de certains pays tiers, compte tenu des ressources de la BEI. Certaines délégations avaient lié leur accord sur tel dossier à une vue d'ensemble des engagements pris ou envisagés à la lumière des possibilités de la Banque, dont on ne dispose pas encore. Pourtant, une décision sur les protocoles financiers avec la Grèce et la Yougoslavie (voir plus loin) devient urgente. FIN DIS.

L'ordre du jour est libellé comme suit :

- Communication du Président du Conseil sur le programme de travail pour le premier semestre 1976
- Information sur les travaux du Conseil dans ses différentes compositions
- Conférence sur la coopération économique internationale de Paris

Le Conseil préparera la réunion des co-présidents du 26/1 prochain.

En ce qui concerne le fond, le Conseil examinera la liste des questions que le Groupe des dix-neuf souhaite voir traiter et précisera sa position sur le calendrier des questions à traiter qui a été proposé par la Commission et étudié au sein du COREPER par les quatre groupes spécialisés (correspondant aux quatre commissions). La Communauté prendra ensuite les contacts nécessaires avec les autres membres du Groupe des huit.

En ce qui concerne la procédure, le Conseil arrêtera sa position pour les deux présidences qui reviennent à la Communauté (développement et finances) ainsi que pour les divers représentants de la Communauté au sein des commissions.

- Approche globale méditerranéenne

Le Conseil fera le point des négociations engagées dans le cadre de l'approche globale. L'approbation définitive des accords avec les pays du Maghreb, négociés par la Commission ad referendum ne pourra intervenir qu'en février.

- Relations avec le Portugal

Le Conseil devrait autoriser la Commission à ouvrir des négociations en vue de l'amélioration de l'accord de libre échange, conformément à la promesse faite à plusieurs reprises aux autorités portugaises depuis juin 1974. La Commission avait refusé le mandat offert par le Conseil en décembre, l'estimant trop mince. Depuis lors, certaines améliorations y ont été apportées et les Allemands ont

laissé entendre qu'ils pourraient finalement accepter la proposition de la Commission en ce qui concerne la sécurité sociale des travailleurs migrants, et notamment le principe de la totalisation des périodes d'assurance dans la Communauté.

- Relations avec la Yougoslavie

Le Conseil devrait enfin se prononcer sur le principe d'une coopération financière avec ce pays sous forme de prêts de la BEI, proposé par la Commission en juillet dernier.

- Relations avec la Grèce

Le mandat en vue de la négociation d'un deuxième protocole financier avec la Grèce n'est pas encore mûr pour être adopté. On espère que les ministres pourront débloquer le dossier, sur lequel les travaux préparatoires piétinent en l'absence d'indications valables sur l'ensemble des engagements de la BEI.

- Relations CEE-Canada : accord-cadre de coopération commerciale et économique

Le Conseil devrait autoriser la Commission à négocier un accord-cadre de coopération commerciale et économique avec le Canada. Le Danemark n'a pas encore levé sa réserve sur le mandat en raison du libelle jugé trop faible de la référence à l'accès non-discriminatoire aux ressources naturelles.

- Questions afférentes à la participation de la Communauté au FIDA (Fonds internationale de développement agricole)

Depuis la réunion du Conseil "Développement" du 13 octobre 1975 la Communauté n'a pas été en mesure de prendre une décision à ce sujet. Le point figure de nouveau à l'ordre du jour du Conseil, et la Commission souhaite vivement que la France se rallie aux autres Etats membres afin de permettre à la Communauté d'annoncer sa participation lors de la réunion des donateurs qui doit se tenir le 28 janvier prochain à Rome. Je vous rappelle qu'il est envisagé de doter ce fonds d'un milliard de DFFS (pour 3 ans). Les Etats-Unis sont prêts à y contribuer pour 200 millions de dollars à condition que les autres donateurs suivent et notamment les pays producteurs de pétrole : ceux-ci doivent prendre une décision à ce sujet dans le cadre d'une réunion de l'OPEP le 26 janvier.

- Régime applicable aux importations de rhum originaire des PTOM

= P.M.

Amitiés

B. Olivi



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GRUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 20 janvier 1976
MV/sg

remis au telex à: 14h50

PRIORITÉ P - 1

Note BIO (76) 22 (suite 1) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES

Comme prévu la séance préliminaire a duré toute la matinée. Seul résultat tangible: une déclaration sur l'Espagne selon laquelle la situation dans ce pays n'interdit plus que des contacts aient lieu entre la Communauté et le Gouvernement espagnol (le texte sera publié à l'issue de la réunion). Je précise qu'il n'est pas question pour le moment de la reprise d'une quelconque négociation.

Le Conseil doit reprendre ses travaux à 15h sur la base de l'ordre du jour officiel (voir Bio (76) 22).

A suivre.

Amitiés,


B. Olivi

Bruxelles....., le 21 janvier 1975.....

MV/sg

remis au telex à: 106

PRIORITÉ P - 1

Note BIO (76) 22 (suite 2 et fin) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES

Après que le Président Thorn a émis une communication sur le programme de travail pour le premier semestre 1976, le Conseil a traité successivement les questions suivantes:

- Conférence de Paris

Le Conseil a décidé de nommer les deux co-présidents de commission assignés à la Communauté comme suit: M. Albert Dondelinger (Luxembourg), co-président de la commission des finances et M. Wellenstein, directeur général des relations extérieures à la Commission, co-président de la commission du développement.

- Approche globale méditerranéenne

- 1) Maghreb: le Conseil a pris acte de la communication orale de M. Cheysson sur les résultats des négociations avec les trois pays du Maghreb et a chargé le Coreper d'examiner le support de la Commission en vue de l'approuver quant au fond. Une orientation favorable a été exprimée en faveur de la signature des accords dans les différentes capitales maghrébines.
- 2) Malte: le Conseil a examiné quant au fond les résultats des négociations avec Malte, ouvrant ainsi la voie à la signature des deux protocoles en question.
- 3) Mashrak: le Conseil a approuvé, sous point A, les directives en vue de l'ouverture des négociations avec les pays du Mashrak, prévue pour le 28 janvier (Egypte), le 2 février (Syrie) et le 4 février (Jordanie).

- Relations avec le Portugal

Le Conseil a approuvé le mandat de négociation en vue de l'amélioration de l'accord de libre échange existant conformément à la recommandation faite par la Commission en juin 1975. Ce mandat constitue une amélioration certaine par rapport au mandat que la Commission avait refusé en décembre dernier.

Les Britanniques ont assoupli leur position en ce qui concerne l'autolimitation des exportations portugaises de textiles vers le marché britannique et les Allemands ont levé leur réserve en ce qui concerne la totalisation des périodes de résidence dans les différents Etats membres pour le calcul des prestations de sécurité sociale. Je vous rappelle que ces négociations porteront non seulement sur les questions tarifaires et de main-d'oeuvre, mais aussi sur la coopération industrielle et technologique et sur l'aide financière (voir plus loin).

- Relations avec la Yougoslavie

Le Conseil a donné son accord à la demande de la Yougoslavie, appuyée par la Commission, de pouvoir bénéficier des prêts de la BEI aux conditions normales. Cette décision, qui ne nécessitera pas la négociation d'un protocole financier, ne pourra constituer un précédent pour d'autres pays.

La Yougoslavie pourra demander des prêts à la BEI sur une base "cas par cas", en premier lieu pour le projet d'autoroute reliant Trieste à la Yougoslavie, pour lequel une limite d'environ 50 MUC a été fixée.

./.

- Relations avec la Turquie

Sir Christopher Soames a attiré l'attention du Conseil sur la nécessité de revoir la position communautaire en ce qui concerne le 2ème réexamen agricole prévu par l'accord d'association. Les positions initiales de la Commission, déjà qualifiées par celle-ci de minimales acceptables par les Turcs, avaient été encore réduites par le Conseil avec le résultat inévitable que les Turcs ont refusé de les prendre en considération comme base de négociation.

Ce différend avec la Turquie doit être mis dans le contexte de la dégradation des rapports avec ce pays du fait de l'érosion des préférences contenues dans l'accord d'association, voire même l'octroi d'avantages à d'autres pays méditerranéens que les Turcs jugent discriminatoires à leur égard.

Le Conseil a paru reconnaître la nécessité de trouver une solution adéquate à ce problème avant la prochaine réunion du Conseil d'association.

- Négociations de protocole financier avec la Grèce, la Turquie et le Portugal

La Commission a attiré l'attention du Conseil sur la nécessité politique de prendre une décision rapide sur les montants des protocoles financiers que la Communauté s'est engagée à négocier avec ces trois pays. Les travaux en vue de la mise au point des mandats sont bloqués par l'absence d'une prise de position officielle de la BEI sur les disponibilités de la Banque au cours des 5 ans à venir, compte tenu de la répartition souhaitable entre les prêts aux Etats membres et les prêts destinés à des pays tiers. Il a été convenu que le Président Thorn écrirait au Président du Conseil des Gouverneurs de la Banque pour lui demander soit de convoquer une réunion anticipée des Gouverneurs, soit d'effectuer des sondages auprès de ses collègues (les Ministres des finances des Neuf) en vue de prendre rapidement position à ce sujet.

Ceci devrait permettre au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de prendre la décision nécessaire sur les montants des différents protocoles financiers en février ou en mars.

- Relations avec le Canada

La délégation danoise n'a pas pu lever sa réserve sur la question de l'accès au mandat premier, mais on espère que le Conseil sera en mesure d'adopter le mandat pour la négociation d'un accord cadre de coopération commerciale et économique en février.

ATTENTION DIS Il existe un réel problème à ce sujet qui doit être discuté dans les prochains jours à Paris dans le cadre de l'agence internationale de l'énergie. FIN DIS

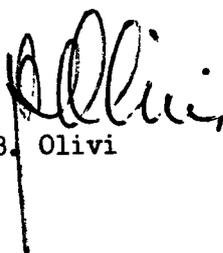
- Participation de la Communauté au FIDA (Fonds international de développement agricole)
La délégation française n'a pas pu lever sa réserve sur la participation communautaire.

- Point A

En plus du mandat Machrak le Conseil a fixé le plafond d'importation pour les produits sensibles en provenance ^{des pays} de l'AELE, dans le cas de la Suède, ceux-ci ont été gelés au niveau de 1975) ainsi que le contingent tarifaire communautaire pour le magnésium brut.

Fin

Amitiés,


B. Olivi